



Bois de la Citadelle - Lille

ASPTT LILLE MÉTROPOLE
ATHLÉTISME
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies



18^{ème} TRAIL DES REMPARTS LILLOIS

Vendredi 13 mars 2020 à partir de 18h45

1^{ÈRE} EDITION DU CHALLENGE ENTREPRISES OFF COURSE - SEVEN



Venez découvrir le poumon vert lillois de nuit sur 3 distances et 4 courses :

> le 22 km

> le TRAIL LADIES NIGHT

le 14 km réservé aux Femmes

> le 8 km

> le 14 km (mixte)

Rens : seven-lille@nordnet.fr

<http://seven-lille.com>



Faculté des
Sciences du Sport
et de l'Éducation Physique
Lille 2





CHALLENGE ENTREPRISES
OFF COURSE-SEVEN 2020
TRAIL DES REMPARTS
présentation

Avec son Challenge Entreprises, OFF COURSE et SEVEN Sport Extrême Pour Tous vous propose de :

- Profiter des **bienfaits** de la course à pied à plusieurs au sein d'une équipe et **promouvoir** les valeurs sportives, solidaires et humaines dans l'entreprise.
-
- **dynamiser** l'image de votre entreprise et **resserrer les liens** avec vos collaborateurs autour d'un projet commun.
-
- **développer** votre communication interne et une dynamique au sein de votre entreprise avant et après la course.
-

Venez défendre les couleurs de votre entreprise

Participez au Challenge Entreprises OFF COURSE-SEVEN et partagez un moment de convivialité.

Le Challenge en bref :

- 1 classement à la **meilleure performance Hommes et Femmes.**
- 1 classement au **nombre de coureurs et coureuses.**
- Qui peut s'inscrire : Les entreprises, les collectivités territoriales et les Organismes Publics.
- Pour être classées à la meilleure performance, les entreprises devront impérativement inscrire au moins un coureur et une coureuse dans chacune des courses suivantes : 22 km, 14 km mixte ou 14 km Ladies Night (4 coureurs par équipe)
- Le classement sera établi par cumul des meilleures places hommes et femmes de l'entreprise sur les 3 courses, 22 km, 14 km et 8 km
- Pour être classées au nombre de coureurs et coureuses, l'entreprise n'a pas obligation d'engager de coureur et coureuses dans toutes les courses. Le classement sera établi par addition du nombre de participants (es) arrivés (es) sur l'ensemble des courses (hors randonnées)
- Une « entreprise » ne pourra cumuler les prix performance et nombre de coureurs. Le cas échéant, il lui sera attribué uniquement le prix performance.



Challenge Entreprises – OFF COURSE - SEVEN 2020

REGLEMENT

Pour vous inscrire au Challenge Entreprises OFF COURSE – SEVEN, vous devez désigner un (e) responsable des inscriptions.

Il ou elle sera référent (e) pour les inscriptions ainsi que pour la récupération des dossards.

I. Organisation

Le magasin OFF COURSE et SEVEN Sport Extrême Pour Tous organisent un Challenge Entreprises.

Ce challenge comporte 2 types de classement :

- **classement à la meilleure performance** : Une entreprise devra inscrire au moins un coureur et une coureuse dans les courses du 22 km et du 14 km (mixte ou ladies Night). Le classement sera établi par cumul des meilleurs places hommes et femmes de ma même entreprise sur les courses choisies.

- **classement du nombre** : le classement du nombre est établi par l'addition du nombre de participants arrivées dans l'ensemble des courses au programme 22 km, 14 km et 8 km (hors randonnées)

L'entreprise n'a pas obligation d'engager de coureurs ou coureuses dans toutes les courses.

II. Conditions d'inscription

Les participants (e) sont soumis (e) au règlement général des épreuves du Trail des Remparts Lillois

Le Challenge Entreprises est ouvert aux entreprises inscrites au RCS et au Répertoire des Métiers, aux collectivités territoriales et aux organismes publics. Il ne concerne pas les associations et clubs sportifs.

L'inscription des coureurs, dans le cadre du Challenge Entreprises, est ouverte aux seuls Salariés de l'entreprise.

Pour participer au classement à la meilleure performance du Challenge, les entreprises devront impérativement inscrire au moins un coureur et une coureuse dans chacune des courses suivantes : 22 km et 14 km (mixte ou ladies night)

Si ces conditions ne sont pas remplies, l'entreprise sera classée uniquement au titre du classement au nombre de coureurs qui n'impose pas l'obligation d'engager de coureurs ou coureuses dans toutes les courses.

III. Procédure de saisie des inscriptions

Les Inscriptions peuvent être réalisées en ligne soit par le (la) responsable des inscriptions soit par le coureur ou la coureuse, en cochant la case « challenge entreprise » et en complétant les informations complémentaires

Par courrier, le responsable du challenge, fera sous forme de tableau la liste des inscrits

NOM- PRENOM – SEXE - DATE DE NAISSANCE – COURSE CHOISIE- EMAIL

Joindre les certificats médicaux réglementaires et le paiement par chèque à l'ordre de SEVEN

Envoyer le tout à SEVEN 4 impasse Delecourt 59112 ANNOEULLIN

Date limite d'inscription COURRIER – 06 mars 2020

INTERNET. 10 mars 2020

Les inscriptions peuvent être fermées dès que le nombre maximal d'inscrits est atteint.

Attention : le Nom de l'entreprise et le Nom de l'équipe doivent être remplis en termes identiques pour chaque inscription tels que défini au moment de l'inscription du Groupe (respect des majuscules, minuscules et espaces).

IV. Remise des Dossards

Le responsable des inscriptions ou son représentant pourra retirer tous les dossards de son équipe. Le vendredi 13 mars 2020, à partir de 12h00 à la salle Maryse Bastié 10 rue Paul Ramadier LILLE .

Afin de préparer les dossards un mail devra être envoyé à seven-lille@nordnet.fr en précisant le nom de l'entreprise, et la liste des inscrits, avant le 11 mars 2020

Dans le cas contraire, les coureurs retireront eux-mêmes leur dossard le jour de distribution des dossards.

V. Classement

1 - Classement à la meilleure performance :

Le classement est réalisé par addition des 4 meilleures places hommes et femmes de l'entreprise sur les 2 courses : 22 KM ET 14 KM (mixte ou ladies)

En cas d'égalité de points, l'équipe la mieux classée au 22 km sera prépondérante.

Une équipe comprend 2 coureurs et 2 coureuses minimum (un coureur et une coureuse par course). Pour les entreprises ayant plus de 4 coureurs et coureuses, les équipes seront composées par l'Organisateur, à la suite des épreuves, en fonction des temps réalisés par les coureurs et coureuses sur les 2 courses (22 et 14 km).

Equipe 1. Coureur A **10^{ème}** au 22 km. Coureur B **35^{ème}** au 14 km
 Coureur C **14^{ème}** au 22 km. Coureur D **5^{ème}** au 14 km ladies
Total : 10 + 35 + 14 + 5 = **64 points**

Equipe 2 Coureur A **5^{me}** au 22 km. Coureur B **22^{ème}** au 14 km
 Coureur C **32^{ème}** au 22 km. Coureur D **11^{ème}** au 14 km ladies
Total : 5 + 22 + 32 + 11 = **70 points**

Equipe 3 Coureur A **7^{me}** au 22 km. Coureur B **20^{ème}** au 14 km
 Coureur C **37^{ème}** au 22 km. Coureur D **6^{ème}** au 14 km ladies
Total : 7 + 20 + 37 + 6 = **70 points**

il est 3^{ème} malgré l'égalité de points par rapport au classement au 22 km

2 - Classement en fonction du nombre de coureurs

Le Classement est réalisé en fonction du nombre total de participants de l'entreprise arrivé sur l'ensemble des courses du Trail des Remparts Lillois, hors randonnées pédestres. Il est précisé que le règlement n'impose pas l'obligation d'engager de coureurs ou coureuses dans toutes les courses.

Afin d'équilibrer les points par distance il est décidé de mettre des coefficients par course

22 km.	Coefficient 2
14 km mixte	Coefficient 1
14 km Ladies Night	Coefficient 1,5
8 km	Coefficient 0,5

Exemples :

4 coureurs au 22 km	8 points
4 coureurs au 14 km mixte	4 points
4 coureuses au 14 km Ladies Night	6 points
4 coureurs au 8 km	2 points

VI. Remise des Trophées :

La cérémonie officielle des Trophées du Challenge Entreprises OFF COURSE – SEVEN aura lieu dans les semaines suivant la manifestation. Elle sera suivie d'un cocktail de remerciements.

Seront récompensées :

- les 3 premières équipes au Classement à la Meilleure Performance.
- Les 3 premières Entreprises du Classement au Nombre de coureurs, avec un trophée qui sera remis en jeu sur 3 ans